

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 2068.

Dossier concernant 27 tableaux
liés au Musée de l'Etat
par M. Charles Henkart
de Liège

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2068 M^{re} Ch. Henkart. - 27 tableaux.

Brux. 9 Avril 1881

à M^{re} le Ministre
des Tr^{es} Intérieures

Cont en rendant
hommage à la pensée
généreuse de feu M^r Ch.
Heuckart, nous regrettons
de ne pouvoir vous proposer
d'accepter le legs que
cet amateur a fait au
Musée de Bruxelles.

En effet, il résulte
du rapport des D^{rs} qui
ont examiné les
24 tableaux composant
ce legs, que ceux-ci
ne réunissent pas suffi-
samment de qualité

pour figurer dans la Collec-
-tion de l'Etat et
que ~~leur~~ valeur artistique
de l'ensemble de ces ou-
-vrages ne justifierait
aucunement la ~~conservation~~
d'un de ces ~~expos~~ dans
une salle particulière
portant le nom d'un
testateur.

^{puisque} M. le Ministre, que vous ~~appréhendez~~
~~ne~~ ^{manque} ~~pas~~ ^{de} ~~vous~~ ^{en} ~~parler~~ ^{et} ~~vous~~ ^{le} ~~présenter~~ ^à ~~lui~~
M. le

Le Président

Le Secrétaire.

De



Bruxelles, le 11 avril 1881

Monsieur le Secrétaire,

Conformément au désir que vous avez exprimé par
votre lettre du 2^e c^t, j'ai l'honneur de vous remettre
ci-joint l'expertise des tableaux légués au Musée
par M^r. Ch. Leenkant de Liège

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
mes sentiments respectueux

Victor Le Roy

a Monsieur Victor Stieglitz

Secrétaire des Musées Royaux de Peinture & de Sculpture

Expertise des tableaux
légues au Musée royal de peinture par
l'avocat Ch. Henkart de Liège

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2068

- 1 W. Van Aalst. Fruits 8; tableau médiocre que
je crois de Van Houlsdonck. Valeur F. 300=.
- 2 et 3 J. d'Artois. Paysages. Pro du maître peu importantes
du maître, ne manquant pas de mérite. Val. 150=.
- 8 Boutu Boudemyns. Paysage Italien. Assez bon, les figures
et les animaux sont bien traités. Valeur 250=,
(un peu usé et restauré)
- 12 Van Blaemen. Chevaux. Bon spécimen d'un maître
très secondaire. Comme il représente des
chevaux, je l'estime à fr. 400=.
- 13 Verboom et Lingelbach. Bon tableau du maître dans la
manière polie, bien inférieur à celui du
Musée. Les figures mal dessinées. Val. 1500=.
- 14 Boonen (Arnold). Fumier. Représente bien le maître
qui en peu recherché. Val. 400=.
- 15 Breydel (Le Chevalier Charles). Tableau fort médiocre de ce
peintre; a souffert. Val. 300=.
- 17 Carée (Michel). Paysage. Œuvre authentique, mais
fort noire. De peu de valeur. 250=.
- 19 Colonia (J.). L'Incendie. Répétition d'un tableau de
Van der Poel. Valeur 150=.
- 20 Koninck (P.). Portrait d'un vieillard; très sec et
épidermé par le nettoyage. Valeur 80=.

21. Broyer (G.) Entase de la Madeleine. Mauvais tableau
tout repeint Valeur frs 50=.
22. Denner (Balthazar). Portrait grotesque sans
analogie avec les œuvres de Denner.
Représente le peintre Van den Bosche. Val. 150=.
27. Flink (Gerrit). Orane. Tableau d'amatour de la 2^e cadence
du maître, bien inférieur à celui de la tante
Diruly d'Amsterdam Valeur 600=.
29. Gaal (Barend) Hoalte flamande. Bon spécimen d'un
maître peu estimé Valeur 250=.
31. Heem (Dirck de) ? Tableau fort médiocre dont le faire
ne rappelle en rien celui de J. D. de Heem Val 200=.
33. Horemans (J. J.) Tableau usé d'un peintre très médiocre. Val. 100=.
38. Laar (Pierre de). Le maréchal faisant. Imitation de Karst
Du jardin, bien conservée Valeur frs 600=.
42. Van der Seeuw (Pierre) Bon pastiche de Van de Velde 450=.
45. Patenier (J.) Méditation de St. Jérôme. Spécimen
fatigué et contestable Valeur frs 200=.
- 57 et 58. Toorenvliet (Jacob). Deux tableaux médiocres d'un maître
sans mérite Valeur 200=.
60. Van de Velde (Esaïas) Le bac. Tableau repeint et fort
contestable Valeur 400=.
88. Van Stuy (Jacques) Bon spécimen d'un imitateur de
Cuyp dont les productions sont recherchées
en Hollande Valeur frs 1500=.

Liège le 26 Mars 1881.

Victor Le Roy



Bruxelles, le 27 mars 1880

Secrétariat Général,
Cabinet.

Monsieur Sticmann,

Je crois devoir vous informer
qu'il résulte des renseignements
que me donne M. le Procureur
de Liège que M. Louis Henkers
régisseur des tabaceries de son père
M. Charles Henkers qui a légué
Vingt. Loys tableaux au musée,
demeure à Huy, rue
Royale n° 202. c'est donc
là qu'il faudrait s'adresser
au préalable pour savoir quelle

les intentions de m. Smith
Hart.

agré, m. m., l'informe
de mes sentiments d'aujourd'hui

D. H. H. H.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

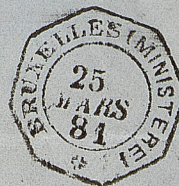
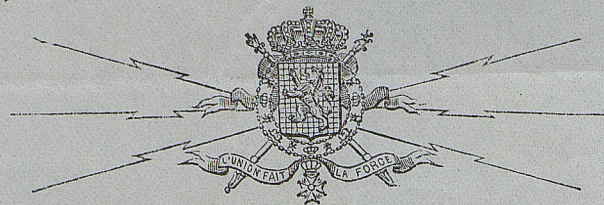
BUREAU D'ARRIVÉE :

INDICATIONS

DE

SERVICE :

Dienstaantwijzingen :



TÉLÉGRAMME

Déposé à

Aangeboden te

Le

Den

à

ten

N°

Brège ere

9/13

7.16. N° 942

Tous pouvez voir les tableaux

demain

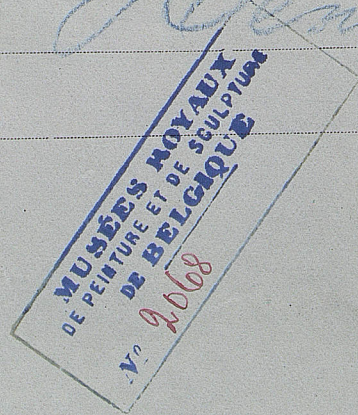
Henkart

Reçu à

Ontvangen ten :

h

Le Télégraphiste,



L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1er Mars 1851, Art. 6).
De Staat is aan geen enkele verantwoordelijkheid id onderwerpen, tegenover den dienst der bijzondere correspondentie bij middel des telegraafs overgebracht (Wet van 4-ten Maart 1851, Art. 6).

DE REGISTRATION
DE L'ÉTAT DE BELGIQUE
ANDREAS HOA WEX

TELEGRAMME



Monsieur le Secrétaire
du musée peinture
de Bruxelles
M. de



MI SEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2068

Brux. 24 Mars 1881

à M^{re} Emile Hentkart
à Liège.

Nous avons l'honneur de
vous prier d'avoir l'obligeance de
nous dire si et en me s'opposant
à ce que les tableaux que son
Monsieur votre Frère Charles
a bien voulu léguer au Musée
royal de Bruxelles soient examinés
~~par les~~ de, dans la matière de
l'envoi prochain par M. M.
De Roux & Schubert, Membres
diligents de la Commission d'histoire
et par M^{re} P. Le Roy, expert des
œuvres.

Ces M. M. comptent passer
à Bruxelles par le train de
9 1/2 heures.

Recuill. agr. M. l'inf.
et ref. en très est.

Salu C^o Dir.
Le Secrétaire
V. S.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2068

Brun. 23 Mars 1881

M. J. Le Roy
Sup. des Musées royaux

M. Cher M. Le Roy.

La Com^{te} Directrice désire
que vous puissiez accompagner
Saverdi prochainement M. de
De Roux & Schubert qui
se rendent à Liège, à
l'effet d'examiner les tableaux
lignes au musée de l'Etat
par M. H. H. de
cette ville.

Amicalement, je vous salue,
M. Ch. Rem me dira si
rien ne vous empêche de
faire ce ~~jour~~ déplacement

et le cas échéant de nous
mettre en rapport avec
M^r De Rungé afin de fixer
le ^{moment} ~~lieu~~ des dépôts qui
sera probablement celui le
plus rapproché de G. ou
de nous.

Bien votre dévoué

D. S.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 20034

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

21 Mars 1881

23



Messieurs,

Je crois devoir vous Communiquer en
Copie l'extrait d'un Testament olographe
par lequel M^r Charles Henkart a légué
ligne au musée Royal de Bruxelles vingt-
sept tableaux dont les N^{os} sont énumérés
d'une manière incomplète d'après le Catalogue
de la Collection. Par le même acte, M^r Emile
Henkart, frère du testateur, est institué
exécuteur testamentaire.

Avant de remplir les formalités
voulues pour l'acceptation de legs, je
désire avoir votre avis sur la valeur des
œuvres d'art dont il s'agit et savoir
s'il est possible de remplir la condition
qui est imposée par le testateur
et d'après laquelle les tableaux légués
devraient être placés à part dans une
salle ou un cabinet du musée qui
pourrait

À la Commission directrice des
Musées Royaux de peinture
et de Sculpture de
l'État.

porteraik le nom de M^r Hen Bark.

Il est désirable que l'examen auquel
je vous convie, ait lieu sans retard.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
Considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

} G. Robin-Jacquemyns

Copie



Je dis juillet mil huit cent quatre vingt,
moi, Charles Henkart, étant en santé de Corps
et d'esprit, j'ai fait et écrit de ma main le
présent testament et ordonnance de dernière
volonté, de la manière et ainsi qu'il suit

(On omet)

Il est fait observer
que le testateur
n'indique que
les n°s de 24
tableaux.

Je donne et lègue au Musée Royal de Bruxelles
vingt sept tableaux, dont vingt six appartenant
à ma collection de tableaux anciens décrits
sous les n°s 1, 3, 4, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22,
24, 29, 31, 33, 38, 43, 44, 57, 58 & 60 de mon catalogue
et un appartenant à ma collection de
tableaux modernes décrit sous le n° 88
à la condition que les dits tableaux seront
placés à part dans une salle ou Cabinet du
musée laquelle salle ou Cabinet portera
mon nom.

(On omet)

J'institue pour mon légataire universel
de tous mes biens meubles et immeubles, à
la charge des legs ci dessus, mon frère,
Emile Henkart et le nomme, par le
présent, mon exécuteur testamentaire.

Fait, écrit, daté et signé de ma main
en ma demeure à Liège, le dix juillet mil
huit cent quatre vingt six (signé) Ch. Henkart

(On omet)

Paraphé par nous, Auguste Petroz, Président du
Tribunal de première instance siégeant à Liège
le vingt cinq février mil huit cent quatre vingt un
(signé) A. Petroz.

Enregistré à Siège le quatre Mars 1886, volume
140 folio 87. recto Case 3. Deux rôles sans envoi.
Recu en principal et additionnels Sept francs.

Le Receveur (Signé) Dubois.

Pour extrait Conforme: à l'original annexé
à un acte de dépôt reçu par M^r Nicola S
Piat, notaire à la résidence de Siège,
Sousigné, le premier Mars mil huit
Cent quatre vingt huit, et délivré sur
papier libre à M^r le Ministre de
l'Intérieur pour information.

(Signé) Piat.

Pour Copie Conforme:

Le Secrétaire Général du Ministère de
l'Intérieur C. Valluy



L'ég., le 19 novembre 1879

Monsieur Picoté ;

J'envoie à l'instant mon tableau
de Gerard Jeyes, et m'empresse de
venir vous en remercier et bien sincèrement
vous en prie d'excuser bien vite
m'ôte le embarras du temps.

Vary, Monsieur Le Secrétaire,
Veuillez de mes meilleurs sentiments

C. Picoté

Reçu des Messieurs royaux de Peinture & de Sculpture
une caisse renfermant, un tableau & adresse par
Chemin de fer, grande vitesse, à Monsieur Karl Henkard,
Arocath, Quai Cockerill, 18, à Liège.

Bruxelles, le 18 9^e 1879
Le facteur chargé de la prise de cette caisse.
Wiskar

Liege, le 10 septembre 1879

Monsieur,

Je vous remercie bien sincèrement de votre obligeante
lettre du 8 et qui m'a été en déplacement inutile.
En mon tour, je dois m'absenter sur la fin de cette semaine,
pour me rendre ici que vers le 7 ou le 8 de mois prochain,
et cependant sur votre obligeance, j'ai dû que vous voyez
bien assurée mon tableau jusqu'à cette époque à laquelle
je me propose d'aller passer quelques jours à Bruxelles.
Je profiterai alors de mon séjour dans la Capitale pour vous
en débarrasser, et j'en ai moi-même même temps l'honneur de
vous en remercier.

Cette fois, adieu, Monsieur, l'assurance de mon parfaite
considération

Ch. Winkler

à Monsieur Stocron, Secrétaire de la Commission
des Monuments Royaux de peinture et de sculpture de Belgique

Louvain, le 6 Septembre 1879

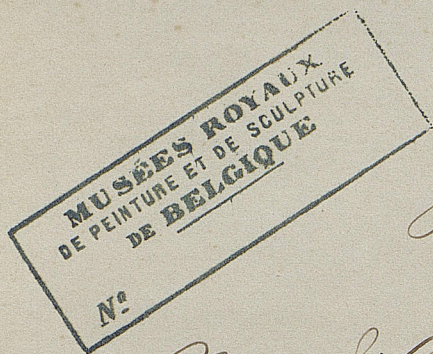
Monsieur,

En réponse à votre bonnet du 3 Septembre,
je m'empresse de vous informer que j'ai l'honneur
de partir pour Bruxelles dans la première semaine
de la semaine prochaine, j'aurai pour aller chercher
le tableau que vous m'avez offert, et en même temps
pour avoir l'honneur de vous rendre visite.

Veuillez croire, Monsieur, mon civilité
respectueuse.

Ch. Moerkens

à Monsieur Picot, Secrétaire de la Commission
Directrice des Musées de peinture et de sculpture de Belgique



Brux. 3 Sept. 1874

M^r J. Benoit
Quai Cockerill 18
a Liège.

J'ai le regret de vous
informer que la Commission des
Beaux-Arts ne peut pas personnel-
lement accepter la proposition que vous
m'avez demandée de lui soumettre
officiellement. J'aurais l'honneur
de vous en faire connaître les
motifs lorsque j'aurai le plaisir
de vous voir.

La Commission Directrice en
telle qu'elle est ^{actuellement} composée
vous remercie de votre intention
confiée à ses soins et elle me
charge de vous en exprimer
ses remerciements.

Je vous prie, M^r, d'agréer
l'assurance de mes sentiments
très-distingués. Le Secrétaire
J. B.

Mr. Hancock
Dum. Cockeill 18.
Liz.

La vierge, l'enfant Jésus et Sainte Anne

La vierge, dans son intérieur, est assise
tenant l'enfant Jésus sur ses genoux tendus
que Sainte Anne arrange son berceau. La tête
de l'enfant-Dieu, qui est ornée d'une chevelure
blonde et bouclée, est des plus expressives et des
plus piquant offertes, il se presse sur le sein de sa
mère, qu'il cherche à entourer de ses bras caressants,
et laisse voir dans toute sa splendeur un corps
dégagé des langes qui l'enveloppent, et dont toutes
les parties sont touchées avec un soin extrême, mais
on est surtout frappé du caractère grandiose de la
tête de Marie, qui offre le type perfectionné du beau
idéal. Cette perfection des formes, qui s'allie si bien
avec l'expression des sentiments les plus doux de la nature,
à quelque chose de ravissant, il n'est pas jusqu'à
la figure accessoire de Sainte Anne dont le peintre
n'ait su tirer un grand parti, par le contraste de
la beauté qui finit avec celle de la vierge qui est.

Dans tout son état.

Ce tableau, exécuté par Jagers, l'un des chefs
de l'école Flamande, quand il était à l'apogée
de son talent, prouve combien il avait su mettre
à profit la vue des œuvres des grands maîtres de
l'Italie, et combien il avait perfectionné son
coloris en étudiant celui de Rubens, dont il
fut l'ami. élévation de style, finesse et fermeté
d'exécution, état du coloris, bel agencement des
draperies, tout se réunit dans ce chef-d'œuvre qui
a obtenu les suffrages de tous les connaisseurs.
il a été gravé par Poettius.

Extrait du Catalogue des tableaux
de M^r Duigremont.

Lancreville, Expert

Bruxelles, le 22 Août 1879.

Tableau app.
Mr. J. de Maessene
arrivé à Liège

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai examiné le tableau déposé dans la salle de la Commission et représentant une S.^{te} famille. Je considère ce tableau comme peu digne d'être acquis pour le musée, son état de conservation laisse beaucoup à désirer et quoiqu'il ait figuré dans la collection d'Aigremont, comme une des meilleures productions de Gérard Seghers, je ne crois pas que cette attribution puisse être maintenue; la sécheresse d'exécution et les nombreuses fautes de dessin qui s'y remarquent indiqueraient plutôt une copie de Deshay. En admettant qu'il soit authentique il représenterait bien médiocrement un de nos bons peintres secondaires. La plus haute valeur que je lui attribue est de mille francs.

Dès que j'aurai retrouvé les catalogues des ventes d'Aigremont je m'empresserai de vous les faire parvenir et vous remercier, Monsieur, que l'expert dirigeant les ventes (M.^r Lanneville), ne partageait
A Monsieur Victor Stievens
Secrétaire des Musées Royaux.

pas complètement lavis du rédacteur des catalogues sur la
beauté et l'importance des œuvres formant la collection d'enseignement.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Secrétaire, l'assurance
de mes sentiments respectueux et dévoués

Victor Le Roy